

Lycée Jean Zay

Liberté Égalité Fraternité

> La Proviseure Madame Maud LEROY ce.0630069h@ac-clermont.fr

A Thiers le 18 septembre 2023

Affaire suivie par : Sophie BOISSIÈRE sophie.boissiere@ac-clermont.fr

#### Le professeur d'aéronautique

Affaire suivie par M Jean-Valéry MACQ 06-60-92-02-82 Jean-valery.macq@ac-clermont.fr

Tél: 04 73 80 75 75 21 rue Jean ZAY 63300 THIERS

## FORMATION AU BREVET D'INITIATION A L'AÉRONAUTIQUE (B.I.A.)

#### Madame, Monsieur,

Le lycée Jean ZAY organise pour les élèves du bassin, la formation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA); en partenariat avec le lycée MONTDORY, le collège AUDEMBRON, le collège de BELLIME, le collège DE LA DUROLLE, le collège CONDORCET et le collège ONSLOW....

Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique est un examen reconnu par la F.N.A. (Fédération Nationale Aéronautique), auquel on peut se présenter après avoir participé à une formation théorique et pratique. La formation se fait en collaboration avec un aéro-club, sous la responsabilité d'un titulaire du C.A.E.A. et comprend deux parties

#### - La partie théorique :

Sa durée est de l'ordre de 45 heures, les cours se déroulent au lycée Jean ZAY, à Thiers, les mercredis de 13h30 à 15h30 en F030, à partir du 04/10/2023.

#### Les matières enseignées sont :

- Aérodynamique et mécanique du vol
- Navigation, sécurité des vols
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace
- Connaissance des aéronefs
- Météorologie

RETOURNEZ LA PAGE



L'examen national à la mi-mai 2024, comportera 20 questions par matières étudiées, sous la forme d'un QCM.

#### La partie pratique :

Cette partie est prise en charge par l'aéro-club d'AMBERT, qui est notre partenaire pour cette formation. Elle prend la forme d'un vol de découverte d'1heure et puis d'un vol de navigation d'1h30, pendant lequel chaque élève aura l'occasion d'occuper la place avant. Durant ces vols, votre enfant est assuré par l'assurance de l'aéro-club.

# Une **SÉANCE D'INFORMATION** est ouverte à tous les élèves intéressés le MERCREDI 27 SEPTEMBRE DE 13H30 à15H30.

A l'issue de cette séance d'information, votre enfant détermine s'il veut suivre cette formation.

### Son INSCRIPTION est OBLIGATOIRE pour le DÉBUT DES COURS Le MERCREDI 4 OCTOBRE DE 13H30 à15H30

Le lycée Jean ZAY, dans le cadre de son appartenance au campus aéronautique, est support de la formation théorique et prend en charge une partie du coût de cette action. Par ailleurs, la FNA (Fédération Nationale Aéronautique) subventionne à hauteur de 80€ les coûts de la partie pratique, pour les candidats admis à l'examen. Il reste à votre charge 140€. Cette somme peut, à votre convenance, être réglée en une fois à l'inscription ou en 3 fois. Vous pouvez éventuellement solliciter le fond social de l'établissement dans lequel votre enfant est scolarisé, pour supporter le coût de cette formation.



INSCRIPTI	ON AU BIA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
A adresser/apporter à Madame B0	DISSIÈRE ou Monsieur MACQ
Je soussigné(e) Monsieur, Madam	
REPRÉSENTANTS LEGAUX DE	<u>L'ÉLÈVE</u> :
NOM	PRÉNOM
CANDIDAT:	
NOM :	PRÉNOM
ADRESSE	
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE :
TÉLÉPHONE portable :	MAIL
CLASSE:	ÉTABLISSEMENT :
Inscris mon fils/ma	fille à la formation au B.I.A. pour l'année scolaire 2023-2024.
	ns obligatoirement le paiement à la présente inscription) ligatoirement les trois chèques à la présente inscription, ils seront déposés en
2/ une photocopie recto-verso c	'un document d'identité du candidat.
Α	, le

SIGNATURE DES RESPONSABLES LÉGAUX